

**Stage de 1<sup>ère</sup> année d'élève Ingénieur AgroParisTech dans une petite entreprise (ou organisme) produisant/transformant du vivant**

La formation d'Ingénieur AgroParisTech prévoit plusieurs stages. Le premier d'entre eux, en cours de 1<sup>ère</sup> année, est un stage dans une petite entreprise produisant et/ou transformant du vivant, HORS ENTREPRISE DE SERVICES. Ce stage revêt une grande importance car il permet de sensibiliser nos élèves aux réalités de la vie des petites entreprises. Par la suite, beaucoup d'entre eux soulignent que cette expérience a été déterminante pour mieux comprendre les problèmes que doivent affronter les agriculteurs ou entrepreneurs et mieux percevoir la spécificité des petites entreprises.

***Ce stage comportera 4 semaines minimum entre le 14 avril (fin de journée) et le 21 mai 2023.  
La durée du stage est de 22 jours travaillés minimum.***

**Qui sont nos élèves ?**

*Futurs ingénieurs d'AgroParisTech, leur formation est fondée sur l'analyse des mécanismes complexes du vivant. Ce stage sera pour la plupart d'entre eux un contact essentiel avec le monde de l'agriculture, de l'alimentation, de la forêt, et des entreprises travaillant sur le « vivant » en général.*

**Quel est le but du stage ?**

*Le séjour dans votre entreprise permettra au stagiaire de mieux comprendre les réalités professionnelles. En constituant une application essentielle de l'enseignement dispensé à AgroParisTech, le stage a une fonction pédagogique de découverte et d'analyse d'une activité économique reposant sur un processus biologique.*

**Quels sont les devoirs du stagiaire ?**

*Il leur est demandé une participation active à la vie et aux travaux de l'entreprise. Ils doivent, en outre, en analyser le fonctionnement. Leur travail d'analyse donne lieu à une soutenance orale, avec un support de type « poster ». Un contact direct et quotidien avec le chef d'entreprise est nécessaire pour permettre une bonne compréhension, un dialogue enrichissant et une analyse satisfaisante de l'entreprise.*

**Quels sont les devoirs du maître de stage ?**

*Il organise le travail du stagiaire de manière à lui permettre de comprendre la vie de l'entreprise et fait varier les tâches pour en avoir une vue complète. Si possible, il lui permet de partager sa vie professionnelle au contact de ses partenaires externes. Il répond à ses questions en lui expliquant les raisons de ses choix et s'appuie sur les documents technico-économiques disponibles. Il discute aussi des problèmes qui se posent dans l'entreprise et laisse du temps au stagiaire pour faire ses propres observations, consulter la documentation et avancer dans son analyse.*

**Quels sont les devoirs de l'école ?**

*Une convention de stage est établie entre l'élève, le maître de stage et AgroParisTech. L'étudiant est assuré, par notre intermédiaire, à la MSA en ce qui concerne les accidents pouvant lui survenir. De plus une assurance responsabilité civile, contractée par AgroParisTech, couvre les dommages matériels subis par les objets confiés au stagiaire et les dommages causés du fait de la conduite par le stagiaire d'engins agricoles dont le maître de stage est propriétaire. Sont exclus les dommages occasionnés par la conduite de véhicules (assurance obligatoire, loi N° 58203 du 27.02.58 – art.L211.1 code assurances).*